



TROUSSEAU CONSEILLE LORS DE L'ENTREE A L'EHPAD DE BUGÉAT

POUR UN HOMME	POUR UNE FEMME
7 maillots de corps	7 chemises de corps
7 slips (minimum)	7 culottes (minimum)
Chaussettes	Bas ou collants
5 pyjamas de préférence avec boutons pression	5 chemises de nuit de préférence avec boutons pression
Polos, chemises, pantalons...	Robes, jupes, pantalons...
Pulls, gilets...	
Chaussures, pantoufles confortables, à semelle antidérapantes et tenant l'arrière du pied	
Manteau, blouson, imperméable	Manteau, imperméable
Mouchoirs	
Trousse de toilette, brosse à dents, verre à dents, porte-savon, rasoir...	
Nécessaire de toilette (savon, produits douche, dentifrice, produits d'entretien dentaire, eau de Cologne...)	

Fonctionnement de la lingerie de l'établissement :

Le linge est lavé régulièrement. Le linge fragile est déconseillé.

Il est indispensable de bien étiqueter les vêtements en spécifiant le nom et le prénom.

L'établissement peut étiqueter le linge, le forfait est de 40€ par résident pour la durée du séjour.

Lorsque la personne est alitée, les chemises de nuit avec boutons pression au dos sont davantage nécessaires, voire des grenouillères.

Le linge de table et le linge de maison (draps, couvertures, serviettes, gants de toilette...) sont fournis par l'établissement.

Votre famille peut, si elle le souhaite, également assurer l'entretien de votre linge.

Cette liste n'est en rien obligatoire et est loin d'être exhaustive.